

## Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Grand Tarbes / Lourdes



### Présentation du PLIE Grand Tarbes/Lourdes 2010/2012

L'Etat, le Conseil Général des Hautes-Pyrénées, le Grand Tarbes, la ville de Lourdes et l'association APPUIE ont signé le protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Grand Tarbes/Lourdes le 9 mars 2010.

Le PLIE a pour objectif d'insérer professionnellement (accès à l'emploi durable ou formation qualifiante) des personnes en grande difficulté. Le territoire d'intervention est celui des 12 communes du Grand Tarbes et de la ville de Lourdes.

Le PLIE est un dispositif qui permet la mise en place :

- **de parcours** d'insertion vers un emploi durable ou une formation qualifiante avec un accompagnement individualisé,
- **d'actions** innovantes, constitutives des différentes étapes des parcours d'insertion professionnelle des bénéficiaires du PLIE.

Cette démarche partenariale doit renforcer, par une bonne coordination et la mobilisation de moyens supplémentaires, la cohérence et l'efficacité des diverses politiques d'insertion sur le territoire du Grand Tarbes et de la ville de Lourdes.

L'association APPUIE est la structure juridique porteuse du PLIE. Elle mobilise des crédits européens (Fonds Social Européen objectif 3) en contrepartie des fonds des collectivités territoriales affectés sur les actions du PLIE.

APPUIE est mandatée pour réaliser "un contrôle de service fait" auprès des opérateurs bénéficiant de crédits du FSE. Les opérateurs s'engagent à respecter toutes les mesures de contrôle, de suivi, d'évaluation et de publicité demandées dans le cadre du FSE.

Le PLIE propose au moins 368 places d'accompagnement en entrée/sortie permanente (273 sur le Grand Tarbes/95 sur Lourdes).

#### Public cible

**Personnes éloignées de l'emploi et domiciliées sur le Grand Tarbes ou sur la ville de Lourdes, parmi lesquelles au moins 60 % de femmes.**

#### Pour le Grand Tarbes :

- **Jeunes de moins de 26 ans en difficulté d'insertion** et/ou en rupture d'accompagnement, hors co-traitance Pole Emploi, avec en priorité un bas niveau de qualification (au moins 70 places en entrée / sortie permanente).

## Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Grand Tarbes / Lourdes



- **Demandeurs d'emploi de plus d'un an, adultes, hors RSA socle**, priorité aux femmes et aux plus de 50 ans, mais pas forcément de faible niveau de qualification, pour correspondre à la typologie du public sur le territoire (au moins 75 places en entrée / sortie permanente).

- **Bénéficiaires du RSA socle soumis à l'obligation d'insertion** orientés vers un référent professionnel. **Public avec expérience professionnelle ou qui a déjà bénéficié d'un accompagnement.**

4 catégories du public sont ainsi définies :

- Public RSA après un parcours en Atelier Chantier d'Insertion,
- Public qui revient au RSA après un parcours en emploi,
- Public relevant du RSA majoré pour isolement (ex Allocation Parent Isolé) ou famille monoparentale, disposant d'une expérience professionnelle récente,
- Public en premier accès au RSA, âgé entre 25 et 27 ans, sorti de l'accompagnement Mission Locale.

(128 places en entrée / sortie permanente)

Durant son parcours, si un bénéficiaire ne relevait plus du RSA, le PLIE s'engage à poursuivre son accompagnement jusqu'à l'obtention d'une sortie positive ou autre.

### Pour la ville de Lourdes

- **Demandeurs d'emploi adultes de plus d'un an dans les 36 derniers mois ou en situation de chômage saisonnier récurrent, hors RSA socle, et jeunes de moins de 26 ans** et/ou en rupture d'accompagnement, hors co-traitance Pôle Emploi, avec en priorité un bas niveau de qualification. Priorité aux femmes. (au moins 75 places en entrée / sortie permanente).

- **Bénéficiaires du RSA socle soumis à l'obligation d'insertion** orientés vers un référent professionnel. **Public avec expérience professionnelle ou qui a déjà bénéficié d'un accompagnement.**

4 catégories du public sont ainsi définies :

- Public RSA après un parcours en Atelier Chantier d'Insertion,
- Public qui revient au RSA après un parcours en emploi,
- Public relevant du RSA majoré pour isolement (ex Allocation Parent Isolé) ou famille monoparentale, disposant d'une expérience professionnelle récente,
- Public en premier accès au RSA, âgé entre 25 et 27 ans, sorti de l'accompagnement Mission Locale.

(20 places en entrée / sortie permanente)

Durant son parcours, si un bénéficiaire ne relevait plus du RSA, le PLIE s'engage à poursuivre son accompagnement jusqu'à l'obtention d'une sortie positive ou autre.